

Compte rendu du conseil municipal n°26

Lundi 12 décembre 2016

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Katia KERZAON

Présents : Mr le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Hervé LE MENS, Pascale CORRE DIVERRES, René RAUD, Georges JEZEQUEL, Katia KERZAON, Laure LAUVERGEAT, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeanine LE GALL, Karine MORVAN, Philippe MOULLEC, Fabienne SIMON, Annie MOAL

Absents : Yvan BRISHOUAL

Bernard CORNEC a donné pouvoir à Georges JEZEQUEL

Début de séance à 20h30

1. Compte rendu du dernier Conseil Municipal

Le compte-rendu n°25 est approuvé à l'unanimité.

2. Tarifs communaux

Une légère augmentation des tarifs Ecole et Eau.

L'augmentation des tarifs garderie, de l'ordre de 2.2%, n'a pas de répercussion significative sur les familles.

De même l'augmentation des tarifs de l'eau au m³, de l'ordre de 4% à 8% suivant les tranches tarifaires avec une augmentation de 7% pour la moyenne des foyers n'apporte qu'une faible augmentation du prix alors qu'elle apporte un bénéfice conséquent à la commune, de l'ordre de 4 000 euros.

Pas de changements tarifaires pour les autres tarifs communaux.

ECOLE :

Garderie (<i>heure</i>)	2,20 €
Goûter Garderie	0,60 €
Droit de place	1,50 €
Collation Maternelle (<i>par trimestre</i>)	10,50 €
Garderie (heure) 3 ^{ème} enfant	1,10 €
Temps d'Activités Périscolaires (<i>séance</i>)	2,00 €

EAU :

Abonnement	49,00 €
De 0 à 30 m ³	0,52 €
De 31 à 150 m ³	1,08 €
De 151 à 300 m ³	1,18 €
Au-dessus de 301 m ³	0,705 €
Forfait branchement	550,00 €
Ouverture/fermeture compteur	10,00 €

CIMETIERE :

15 ans	2m ²	108,00 €	4 m ²	216,00 €
30 ans	2m ²	130,00 €	4 m ²	260,00 €
50 ans	2m ²	390,00 €	4 m ²	773,00 €

Caveaux 6 places 1 800,00 €

Caveaux 4 places 1 555,00 €

(hors concession)

COLOMBARIUM :

15 ans 625,00 €

30 ans 920,00 €

MINI CONCESSIONS :

15 ans 785,00 €

30 ans 1 030,00 €

JARDIN DU SOUVENIR

Dispersion des cendres 30,00 €

Droit de disposer du sol 100,00 €

pour pose de plaque pour 15 ans

LOGEMENT :

Loyer Appartement (*gauche*) 273,00 €

Loyer Appartement (*droit*) 300,00 €

Loyer Salon coiffure 269,00 €

273,0

TY KREISKER :

*Commerçant
Société*

Salle B 45,00 € 55,00 €

Salle C + local service 69,00 € 85,00 €

(1/2 tarif en semaine, horaire limité)

Salle A + local service 220,00 € 280,00 €

Toutes les salles + local service 305,00 € 385,00 €

1 table + 4 chaises 5,00 €

1 table seule 2,90 €

4 chaises 2,90 €

1 grande table + 8 chaises 8,00 €

Location de lave-vaisselle 15,00 €

1 grande table seule 5,00 €

TY AN HOLL – Salles du bas

Apéritif, goûter, réunion 56,00 €

Repas ou autres 110,00 €

Allée de boules (*journalière*) 8,00 €

Allée de boules (*forfait 2 h*) 4,00 €

Forfait heure ménage / Salles 30,00 €

Participation Chauffage Salle A 6,00 €

Part Chauffage Salle B ou C 3,00 €

FAX :

France 1,50 €

Etranger 2,00 €

REMORQUE : 40,00 €

PHOTOCOPIEUSE : 0,15 €

Vote à l'unanimité du conseil municipal

3. Appel d'offres – Construction Bibliothèque Garderie

Le nombre important de réponses reçues lors de l'appel d'offres a laissé un des possibilités intéressantes à la commission quant au choix des entreprises, ce qui explique la différence parfois importante et donc le gain entre l'estimation des travaux et leur coût réel.

57 entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé avec peu de candidatures pour les entreprises locales.

La commission a donc retenu les 12 entreprises notées ci-dessous pour les lots concernés :

Lot n° 1 : Terrassement – VRD - Estimation : 49 000 €

JO SIMON - Ploudaniel ⇒ 55 375,00 €

Lot n° 2 : Gros-œuvre - Estimation : 104 500 €

BGF Construction – Plougastel-Daoulas ⇒ 69 489,03 €

Lot n° 3 : Charpente et ossature bois - Estimation : 145 000 €

Sarl DILASSER - Plouigneau ⇒ 124 856,49 €

Lot n° 4 : Etanchéité - couverture – zinguerie - Estimation : 68 000 €

LE MESTRE FRERES - Kernilis ⇒ 47 238,61 €

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures – serrurerie - Estimation : 56 500 €

CLAIRALU – Gouesnou ⇒ 44 404,00 €

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures - Estimation : 16 000 €

J-Y MORVAN – Plouvien ⇒ 12 900,78 €

Lot n° 7 : Cloisons sèches - Estimation : 20 500 €

CSIM QUEMENEUR – Guilers ⇒ 21 768,98 €

Lot n° 8 : Plafonds suspendus - Estimation : 10 00 €

Sas GUILLIMIN – Quimper ⇒ 9 397,50 €

Lot n° 9 : Revêtement de sol - Estimation : 31 500 €

Sarl GORDET - Plabennec ⇒ 17 715,64 €

Lot n° 10 : Peinture - Estimation : 14 00 €

Sarl Patrick LE GALL - Le Faou ⇒ 7 535,39 €

Lot n° 11 : Plomberie –sanitaire – chauffage - ventilation - Estimation : 65 00 €

Sarl SQUIBAN – Plougastel-Daoulas ⇒ 50 360,50 €

Lot n° 12 : Electricité – luminaires - sécurité - Estimation : 33 00 €

Sarl BLEUNVEN MONOT - Plabennec ⇒ 27 564,16 €

Estimation HT ⇒ 613 000 €

Total des travaux ⇒ 488 609,08 €

Vote à l'unanimité du conseil municipal

4. Vente du terrain Kergoat

Vente d'une parcelle communale cadastrée n° 19 section AC, d'une superficie de 72 m², au tarif de 5,56 euros/m² pour un montant total de 400,32 euros à Mme Kervella.

Vote à l'unanimité du conseil municipal

5. Installations classées

- **EARL Corre** : Exploitation de Plouénéventer, pour l'extension d'un élevage porcin et la mise à jour du plan d'épandage.

Le dossier faisant l'objet de questionnement et n'ayant pas assez d'éléments pour étudier le fait que les terrains concernés soient utilisés ou pas pour l'épandage, le conseil municipal reporte la décision.

Vote à l'unanimité du conseil municipal

- **EARL DM Environnement** : Exploitation de Dirinon

Cette plateforme de compostage demande une modification afin d'augmenter sa capacité de traitement de déchets verts ainsi qu'une sécurisation.

15 voix pour

2 abstentions : Georges Jezequel, Karine MORVAN

6. Créance éteinte garderie

Nathalie ABIVEN informe qu'il y a beaucoup d'impayés sur la commune sur les postes garderie et eau.

Ainsi une facture impayée d'un montant de 40,60 € pour la garderie est toujours en cours depuis 2012-2013 et ne pourra être payée au vu du dossier de surendettement de la famille concernée.

Demande faite pour une annulation de la dette.

Vote à l'unanimité du conseil municipal

7. Modifications budgétaires

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'effectuer sur le budget Commune les modifications budgétaires suivantes, afin de régulariser les comptes :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000 €	
66111- Intérêt à l'échéance	2 00 €	
65738 – Autres organismes	4 000 €	
74121 – DSR		6 200 €

Vote à l'unanimité du conseil municipal

8. Questions diverses

- PLU :

Le PLU a été approuvé, reste maintenant à attendre la confirmation de la Préfecture pour le rendre exécutoire.

- Tri sélectif du verre :

Constatation faite que trop de verres sont présents dans les ordures ménagères de la commune. Le coût du traitement des déchets s'en voit donc augmenté et un rappel des règles de tri sera fait dans le bulletin municipal pour sensibiliser les administrés à ce problème.

Une attention toute particulière est demandée au fait de bien utiliser les containers de collecte de verre installés sur la commune.

- Eclairage communal :

L'éclairage de Noël installé dans le centre bourg sera utilisé jusqu'au 5 janvier 2017 et mis en marche jusqu'à 02h00 du matin les samedis.

9. Tour de table

P. Corre Diverres :

1- Point sur l'Ehpad de Daoulas.

Nombre des décès stable sur les 3 dernières années (environ 20/an).

Présentation des chiffres clés de l'Ehpad tel que le taux de présence, recettes, dépenses etc...

2- PEDT (Projet éducatif du territoire)

Le prochain projet des TAP doit être donné à l'éducation nationale pour le 10 mars 2017.

3- Junior Association

2 projets de junior association en cours. Un pour le skate park et un deuxième pour un projet d'aide à la personne.

N. Abiven :

1- Repas de Noël à l'école le jeudi 15 décembre.

2- Recherche d'un volontaire pour faire le Père Noël sur le marché du mercredi 21 décembre.

3- Réunion de la commission CCAS le lundi 19 décembre.

4- Etude en cours pour faire diminuer les quantités de déchets dans les cantines.

Parole au public

F. Dantec :

Présentation de l'association «Accueil Solidarité Saint-Urbain »

Investie dans l'accueil de migrants et plus particulièrement d'une famille avec 3 enfants scolarisés à l'école de St-Urbain.

43 adhérents en majorité des St-Urbainais viennent en aide à cette famille sous forme financière et/ou soutien (transport, nourriture, garde des enfants etc...)

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 13 janvier 2017 à 19h00

Le prochain Conseil municipal aura lieu le mardi 24 janvier à 20h30.